

Le Grand-Duché de Luxembourg

Aspects de sociologie politique.

par Michel DELVAUX,

Assistant au Centre Universitaire de Luxembourg.

et Mario HIRSCH,

Maître de conférence associé

à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Strasbourg.



A consulter les bibliothèques scientifiques sous la rubrique « Grand-Duché de Luxembourg », on s'aperçoit facilement qu'on est en présence d'un pays à peu près inexploré. La raison en tient certainement au fait que la recherche en sciences sociales est pratiquement inexistante à l'intérieur du pays. Les chercheurs étrangers quant à eux semblent tomber victime de l'illusion qu'une entité politique aussi minuscule ne présente aucun intérêt particulier, qu'il n'existe pas de système politique luxembourgeois en tant que tel.

A y regarder de près, on s'apercevra cependant très vite que le Luxembourg constitue en des aspects essentiels un système politique spécifique qui ne saurait en rien être ramené aux caractéristiques générales des systèmes politiques avoisinants.

Le grand mérite de l'étude sur les élections législatives de mai 1974 au Grand-Duché de Luxembourg faite par le Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique (CRISP) de Bruxelles sous la direction de Jules Gérard-Libois pour la Chambre des députés luxembourgeoise tient au fait qu'il a contribué à lever le voile et qu'elle a éclairé certaines des spécificités du système politique luxembourgeois tenant à des caractéristiques institutionnelles (système électoral), des particularités de la psychologie sociale (habitude de vote) et à des caractéristiques de la structure sociale.

Le système électoral (1).

L'élection se fait au scrutin de liste. Pour chaque circonscription électorale (il y en a quatre), les partis constituent des listes dont le nombre de candidats ne peut être supérieur au total des députés à élire dans la circonscription. Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire dans la circonscription. Le vote peut être exprimé de deux façons :

- Suffrage de liste : l'électeur donne ses suffrages en bloc à une liste, chacun des candidats de cette liste recevant une voix.
- Suffrage nominatif : l'électeur vote nominativement en attribuant soit une soit deux voix aux candidats de son choix. Rappelons qu'il a autant de voix qu'il y a de députés à élire dans sa circonscription. L'électeur peut choisir ses candidats soit sur une même liste soit sur des listes différentes (panachage).

La répartition des sièges se fait suivant les règles de la représentation proportionnelle et conformément au système du quotient électoral.

Les habitudes de vote.

La grande originalité du système électoral luxembourgeois (particulièrement évidente si on le compare au système belge) réside dans le fait que l'électeur opère le classement final des candidats, c'est-à-dire détermine effectivement la désignation des élus (la caractérisation du système comme « ordinal » de Rae est donc fort judicieuse). La possibilité d'avoir recours au panachage rehausse encore cette originalité.

Ecrivant à propos du parti socialiste (POSL), J. Gérard-Libois note (la constatation vaut également pour les autres partis, avec cependant un degré de pertinence variable) : « un certain pourcentage de votes individualisés à l'intérieur de la liste crée une préférence assez limitée entre les candidats et in fine, ce sont les « panachages » qui ont le plus de poids dans le classement des candidats, c'est-à-dire le vote d'électeurs qui votent

(1) De l'avis d'un spécialiste américain, un tel système électoral présente les conséquences pratiques suivantes : « ...there are two systems, found in Switzerland and Luxembourg, which may be called *ordinal* proportional representation systems. The distinguishing feature is, of course, the ordinal ballot : both Luxembourg and Switzerland use partylist ballots with cumulation and *panachage*. In effect, the voter is allowed to rank parties under these ballots... Luxembourg is therefore likely... to be the most hospitable of environments for small parties », D.W. RAE, *The political consequences of electoral laws*, New Haven, Yale U.P., 1971, pp. 41-45.

en même temps pour des candidats d'autres partis et qui ne suivent pas les instructions du POSL tendant à ne pas disperser ses suffrages. Dans un parti où l'écart en suffrages entre les candidats de la même liste est limité, le poids des suffrages résultant du panachage est considérable pour déterminer QUI est élu ou non (*op. cit.*, p. 17) ».

Le panachage est ressenti unanimement par les partis politiques luxembourgeois comme une dénaturation de la représentation proportionnelle et avant chaque consultation ils adressent des admonestations aux électeurs de voter « efficace », c'est-à-dire pratiquant soit le suffrage de liste soit le vote individualisé sur une même liste.

L'importance relative du vote personnalisé (panachage et vote individualisé sur une liste) par rapport au suffrage de liste varie considérablement d'un parti à l'autre et l'étude du CRISP apporte des éclaircissements utiles à ce sujet.

Lors des élections de 1974, les votes de liste représentaient 58,0 % en moyenne nationale, les votes individualisés 15,2 % et les votes panachés 26,8 %. A noter que des différences « régionales » assez considérables peuvent être relevées : ainsi, la fréquence du vote de liste est nettement plus élevée que la moyenne nationale (69,8 %) dans la circonscription du Sud, tandis que les moyens d'expression personnalisés ont la préférence des électeurs de l'Est (votes individualisés : 22,9 %, votes panachés : 33,3 %) et du Nord (19,4 % et 38,9 %). Les habitudes de vote des électeurs de la circonscription du Centre ne s'écartent que peu de la moyenne nationale. Indices de politisation ? Tout dépend en fin de compte de l'interprétation politique qu'on donne de la personnalisation des suffrages.

Un premier élément de réponse est fourni par l'analyse de l'importance relative pour chaque parti des suffrages obtenus par votes de liste, par individualisation des suffrages sur une liste et par panachage.

Le parti communiste (PCL) et le parti socialiste (POSL) obtenaient plus de deux tiers de leurs suffrages par votes de liste en 1974 (79,25 % et 67,84 %).

Les autres partis bénéficient nettement plus du vote personnalisé : pour le parti chrétien-social (PCS), le vote de liste ne représentait que 50,83 %, pour le parti de tendance libérale, le parti démocratique (PD) 52,03 %. L'essentiel de voix de ces partis est obtenu par votes individualisés (19,49 % pour le PCS et 13,51 % pour le PD) et par panachage (29,68 % pour le PCS et même 34,46 % pour le PD).

Des variations « régionales » assez significatives interviennent également à ce niveau. C'est ainsi notamment que les électeurs de la circonscription du Sud, tous partis confondus, manifestent une nette préférence

pour le vote de liste, les électeurs de l'Est et du Nord pour le suffrage personnalisé.

De ces différences d'un parti à l'autre pour ce qui est de l'importance relative des suffrages personnalisés par rapport aux votes de liste, l'interprétation politique des divers modes de vote s'éclaircit.

Les partis politiques qui ont une idéologie bien définie et qui s'adressent à des groupes sociaux clairement identifiés semblent avoir le moins de mal à gagner à leur cause un électorat discipliné qui obéit à leurs consignes de voter « efficace ». Ceci vaut évidemment en premier lieu pour les deux partis « ouvriers », le parti communiste et le parti socialiste qui sont restés dans une large mesure des partis de classe, pour employer la terminologie d'Otto Kirchheimer (et sont perçus comme tels).

Un parti comme le PCS, « catch-all party » (Kirchheimer) par excellence, ou le PD, surtout attractif pour les représentants du secteur tertiaire, ne peuvent pas, condition même de leur succès, s'appuyer sur une doctrine fermée et s'adresser à une seule classe sociale.

A un niveau d'analyse plus neutre, il apparaît évident que pour un parti fortement tributaire du panachage (comme le PD par exemple), le problème de mobilité de l'électorat de ce parti revêt une importance considérable pour le niveau même des résultats acquis. Il n'y a qu'à regarder l'évolution en dent de scie du parti démocratique d'une consultation électorale à l'autre (six sièges en 1954, 11 sièges en 1959, 6 sièges en 1964, 11 sièges en 1968 et 14 sièges en 1974) pour s'apercevoir que dans un système électoral tel que celui du Luxembourg, l'électorat flottant se sert surtout de la forme d'expression du panachage.

Un système électoral qui autorise le panachage permet une approche particulière du problème de la distance-proximité entre les partis. Cette notion de proximité ne se réfère évidemment ni à l'idéologie ni aux programmes des partis. Les matrices et graphiques de proximité qu'on trouve dans l'étude du CRISP ne se fondent que sur l'acte de l'électeur. En l'absence de sondages d'opinion (et par tact), le CRISP n'a pas soumis ces résultats à une interprétation politique.

Cette approche technique du problème de la proximité-distance entre partis se fonde essentiellement sur les votes panachés, sur leur manière et leur fréquence entre telle ou telle liste.

En analysant les choix de l'électeur-panacheur de 1974, on constate que le PCS, le PSD (parti social-démocrate) et le PD sont fort proches entre eux (en termes de fréquence de panachage entre leurs listes). Le POSL apparaît nettement en dehors de ce programme, il est par contre plus proche des trois partis mentionnés que du PCL. En termes de

proximité-distance, le PCL apparaît par conséquent nettement isolé, comme « hors système ». La situation de proximité-distance des partis varie cependant d'une circonscription à l'autre.

Dans le Sud, la position du PCL est beaucoup moins à l'écart, se rapprochant assez du POSL. Rien ne permet cependant de dire que l'électorat ait souscrit au thème de l'union de la gauche que le PCL avait jeté dans l'arène.

Dans chaque circonscription, la proximité la plus grande s'établit entre le PCS et le PD. La paire PCS-PD est en deuxième rang dans trois circonscriptions (Sud, Est et Nord). Au Centre, la paire POSL-PD est au deuxième rang. Traduites en termes d'analyse politique, ces situations de proximité-distance font apparaître en premier lieu une concurrence ou un partage par rapport à un même électorat. Ce facteur indéniable devrait être un élément pondérateur face à toute analyse idéologique trop hâtive.

Les incongruités que cette analyse en termes de proximité-distance fait ressortir (et notamment le fait que le parti social-démocrate apparaît beaucoup plus proche des partis de « droite » (PSC et PD) que du POSL) s'éclairciront, nous l'espérons au terme du tableau sommaire des partis politiques en lice qui clôturera cet article.

Structure sociale et champ politique.

Le président du gouvernement de coalition POSL-PD issu des élections législatives du 26 mai 1974, Gaston Thorn (PD) a défini devant le congrès de son parti (22.6.1975) la nature du gouvernement qu'il préside dans une formule elliptique :

« Nombreux sont les patrons à se féliciter, en ces temps de récession, d'avoir affaire à une coalition dans laquelle est représenté d'un côté le parti qui porte les espoirs des syndicats et, de l'autre, le parti qui est le garant de l'économie de marché. »

La formule ne manque pas de franchise, rare dans la bouche d'un politicien. Mais qu'en est-il en fait de l'assise sociale des partis politiques luxembourgeois ?

En d'autres termes, est-ce que les clivages politiques peuvent être réduits à des clivages sociaux (2) ?

(2) Pour une analyse plus exhaustive, voir M. HIRSCH, « Remarques sur les clivages politiques et sociaux au Luxembourg », *d'Letzburger Land*, 30 août, 6 septembre et 13 septembre 1974 et M. DELVAUX, « Hypothèses sur la base sociale des partis », *d'Letzburger Land*, 3 janvier 1975.

Voir également les nombreuses autres études que les deux auteurs de cet article ont consacrées au Luxembourg, essentiellement dans l'hebdomadaire *d'Letzburger Land*.

Nous avons déjà relevé à plusieurs reprises la modulation qui est imprimée au comportement politique par ce que nous avons appelé la variable régionale. On peut être étonné de s'entendre dire qu'une telle dimension peut avoir une signification quelconque dans un pays aussi exigu que le Luxembourg.

Et pourtant, l'analyse politique et surtout l'analyse électorale ne peuvent pas ne pas saisir la vivacité d'un régionalisme. On peut certes faire remarquer que celui-ci est renforcé par les particularités du système électoral et notamment par l'existence de quatre circonscriptions électorales.

Il reste que ces circonscriptions ne diffèrent pas seulement en ce qui concerne les traditions politiques, mais aussi en ce qui concerne la plupart de leurs caractéristiques sociales. Rien de plus naturel que d'établir un lien entre ces aspects concordants d'une même réalité.

Ne pouvant entrer dans les détails, alors que la matière l'exigerait, nous préférons esquisser l'incidence des caractéristiques socio-économiques à travers une esquisse rapide des partis politiques luxembourgeois en lice lors des élections législatives de 1974.

Les partis luxembourgeois sont soutenus plus qu'ailleurs par des organisations sociales qui structurent l'espace social. Organisations-relais puissantes, celles-ci constituent des clientèles de choix mais aussi des machines revendicatives redoutables pour le parti qui sait les rallier à sa cause. Pour ne citer qu'un des aspects les plus significatifs, relevons que le taux de syndicalisation atteint le pourcentage approximatif de 64 %, ce qui constitue certainement un record mondial.

La dépendance à l'égard des organisations sociales varie cependant en intensité d'un parti à l'autre (le PSC était passé maître dans l'art de s'entourer d'un réseau touffu d'organisations para-catholiques qui répercutaient son message et l'amplifiaient loin au-delà de ses militants proprement dits).

Les partis interclasses (ou populaires), au sein de qui la direction peut équilibrer les revendications diverses en une synthèse modérée sinon conservatrice, jouissent évidemment d'une autonomie plus grande que ceux qui sont les représentants privilégiés d'une classe.

Du point de vue des résultats électoraux, le parti interclasse tend à être davantage sujet à des fluctuations que celui dont la clientèle est bien définie; le parti de classe — qu'il le soit réellement ou perçu comme tel — s'adapte par contre bien plus mal aux transformations de la structure sociale de la population.

Ces remarques introductives trouvent une illustration frappante pour ce qui est du parti chrétien-social, parti interclasse par excellence, et pour ce

qui est du parti socialiste, qui puise sa force dans l'appui tacite (et souvent explicite) de la Confédération Générale du Travail groupant 34 000 membres.

A côté de cette structuration du champ politique en groupes sociaux, il convient de relever les zones d'influence des partis, corollaire de la dimension régionale que nous avons déjà soulignée à maintes reprises.

Le pays est découpé en quatre circonscriptions électorales d'inégale dimension depuis 1924 : le Sud (24 députés), l'Est (6 députés), le Centre (20 députés), le Nord (9 députés).

Ce découpage ne correspond plus tout à fait aux réalités socio-économiques. En effet, les deux pôles dominants de l'économie luxembourgeoise, le Sud (industrie lourde) et le Centre avec surtout la ville de Luxembourg (prédominance du secteur tertiaire) ne se recourent plus avec les circonscriptions du Sud et du Centre.

Si une certaine homogénéité s'observe dans le Nord, région qui est toutefois en mutation profonde, évoluant d'une économie rurale vers une économie semi-industrielle (depuis la dernière guerre mondiale plus de la moitié des exploitations agricoles ont disparu, une grande partie des anciens petits exploitants agricoles se sont dirigés vers le Sud et l'industrie lourde), la circonscription de l'Est ressemble à un puzzle social avec ses « navetteurs » attirés par l'orbite du Centre, ses ouvriers liés au Sud industriel et ses vigneron collant au terroir.

Le parti démocratique est incontestablement le parti qui a tiré le plus de profit en termes électoraux de l'évolution de la structure socio-professionnelle (3) que nous esquissons sommairement :

	<i>Agriculteurs</i>	<i>Ouvriers</i>	<i>Employés Fonctionnaires</i>	<i>Indépendants</i>
1960 :	21,9 %	46,4 %	26,1 %	5,6 %
1970 :	15,6 %	45 %	33,8 %	5,6 %

On observe une mutation raide en ce qui concerne les agriculteurs et ce que l'on appelle les « cols blancs ». Le déclin du premier groupe joue au détriment du PCS, la montée des employés-fonctionnaires au profit du PD (cette dernière constatation est renforcée par l'observation que le PD a surtout effectué une percée remarquable dans les communes dont la population a considérablement augmenté pendant les dernières dix années,

(3) Cf G. ALS, *La population luxembourgeoise*, STATEC, 1975.

essentiellement les communes-dortoirs autour de la ville de Luxembourg). La stabilité du pourcentage d'ouvriers est due au fait que les immigrés (la part des étrangers dans la population luxembourgeoise avoisine les 25 %) sont compris dans cette statistique.

Le parti démocratique (PD), parti de M. Gaston Thorn, actuel Premier ministre, est l'incarnation politique du courant libéral, donnée permanente de la vie politique luxembourgeoise contemporaine. Alors que l'électorat traditionnel du parti est la bourgeoisie, ainsi qu'une partie de la paysannerie aisée, des artisans, des commerçants, le PD a réussi à capter également les « couches nouvelles » (cadres, employés) et à s'assurer des appuis auprès des fonctionnaires et employés publics. Illustration typique du « catch-all party », menant des campagnes à l'américaine, le parti démocratique a réussi en période de haute conjoncture économique à devenir à l'issue des deux derniers scrutins, où il passa de 6 à 11, puis de 11 à 14 députés, le troisième grand parti du pays. Seule la classe ouvrière semble lui échapper, mais le mouvement de promotion individuelle des contremaîtres joue en sa faveur. Bénéficiant de l'appui des trois personnalités de premier plan (outre M. Thorn, il s'agit de M. Mart, ministre de l'Economie et de Mme Flesch, député-maire de Luxembourg), le PD a joué à fond la carte de la personnalisation.

Sur les listes du PD figuraient (en 1974) 18 membres des professions libérales, 12 employés privés et autant de patrons du commerce et de l'industrie.

Tributaire avant toute chose du panachage, le PD a pu devenir le parti dominant du pôle de croissance du secteur tertiaire de la circonscription du Centre. En effet, il est frappant de constater que si on classe suivant l'ordre de fréquence les « paires » de candidats, immédiatement après la paire Thorn-Flesch (PD), ce sont les panachages Werner-Thorn et Werner-Flesch (PD-PCS) qui viennent en deuxième et troisième rang.

La fréquence de ces panachages s'explique en partie par le fait que le PD n'avait pas exprimé de préférence claire quant à la coalition qu'il souhaitait (il faisait partie d'un gouvernement de coalition avec le PCS de 1969 à 1974) et qu'il se gardait bien de mettre en cause les institutions catholiques du pays (tout au long de la campagne électorale de 1974, le PCS le lui rendait bien dans l'espoir que la coalition serait reconduite. Ainsi, le PD fut ménagé par le *Luxemburger Wort*, grand quotidien catholique très proche du PCS. L'erreur stratégique de ménager le PD allait être lourde de conséquence pour le PCS, car c'est précisément sur l'électorat de ce parti que le parti démocratique allait mordre).

La campagne du PD a été menée en direction de « publics-cibles » bien définis, en valorisant une image de parti dynamique et moderne. Cette

stratégie a permis au PD d'effectuer en pourcentages absolus une progression dans toutes les circonscriptions, avec, cependant, des taux variant du simple au triple : 9,3 % dans le Centre contre 3,4 % dans Sud, 2,4 % dans l'Est et 3,6 % dans le Nord. Cette progression a été particulièrement remarquable dans les communes-dortoirs déjà citées (ainsi à Hesperange, le PD a triplé ses voix, à Walferdange il les a doublées).

Le chapitre des corrélations entre variables sociologiques et comportement électoral dans l'étude du CRISP (c'est la partie la plus faible de l'étude, la responsabilité n'incombe cependant pas au CRISP, étant le fait que les données et les études de caractère sociologique sont plus que lacunaires au Luxembourg) fait apparaître qu'il y a des coefficients significatifs positifs entre des variables telles que forte proportion de jeunes et de femmes actives dans la population, migration récente et les résultats électoraux du PD.

Le parti chrétien-social (PCS) a marqué de son empreinte non seulement la vie sociale et culturelle du Grand-Duché depuis 1919, date à laquelle son ancêtre, le parti de la Droite réussit à s'installer au pouvoir après avoir fait éclater le Bloc de la gauche (gouvernement entre libéraux et socialistes au pouvoir depuis 1908) (4).

L'appui de l'église catholique n'a jamais manqué au parti, même s'il s'est fait plus discret. Le *Luxemburger Wort*, quotidien de l'évêché, édité à près de 80 000 exemplaires par jour (on s'imagine facilement l'impact redoutable d'un organe de presse de cette taille dans un pays d'environ 350 000 habitants), constitue pour le PCS une puissante presse « amie ».

Pour un parti dans lequel les oppositions de classe sont atténuées par le ciment du christianisme sociologique, en d'autres termes par l'idéologie dominante traditionnelle, la dimension idéologique est évidemment cruciale.

C'est pourquoi on ne manquera pas de constater un rapport entre la perte d'influence du PCS (qui détenait encore en 1951 la majorité absolue au Parlement pour tomber à 30 % des votes en 1974) et la baisse de la pratique religieuse (ou plutôt une fraction de plus en plus importante de l'électorat catholique qui revendiquait un droit à l'autonomie politique).

Le PCS, bras politique d'une conception cléricale du catholicisme, se plaît à colporter l'image d'un parti populaire, se situant au-dessus des divisions et des dissensions sociales. Identifié depuis 1919 avec la direction du gouvernement (associé, il est vrai, la plupart du temps à des

(4) Pour l'histoire récente du Luxembourg on consultera l'excellent ouvrage de G. TRAUSSCH, *Le Luxembourg à l'époque contemporaine*, Luxembourg, Bourg-Bourger, 1975.

partenaires de coalition), le grand parti conservateur pouvait passer comme incarnation des conceptions dominantes et des institutions établies et susciter un vote « déférentiel » dans toutes les classes sociales. Il avait par ailleurs réussi à institutionaliser son influence grâce à de nombreuses organisations-relais dont la plus importante est la Confédération syndicale chrétienne (LCGB) qui regroupe environ un tiers des ouvriers organisés. L'influence du LCGB est plus faible auprès des ouvriers de l'industrie lourde qu'auprès de ceux occupés dans les petites et moyennes entreprises.

En 1974, les quatre listes du PCS comprenaient une quasi-majorité de candidats âgés entre 45 et 55 ans; 13 candidats appartenaient aux professions libérales ou étaient des employés privés, 12 des fonctionnaires.

C'est dans l'Est (— 11 %) et dans la circonscription du Centre (— 9 %) que le PCS perdit le plus de voix par rapport aux élections de 1968 (pertes dans le Nord : — 5,7; dans le Sud : — 6,30 %) (5).

Les matrices de proximité entre partis, établies sur base de l'incidence du panachage, tendent à démontrer que dans le Nord et l'Est, une grande partie des pertes du PCS s'explique par la concurrence du parti social-démocrate, alors que dans le Centre et dans le Sud, le partenaire de la coalition sortante, c'est-à-dire le PD, bénéficiait du recul du PCS.

Il reste que le PCS demeure le parti qui dispose de la représentation la plus équilibrée à travers tout le pays.

Le parti ouvrier socialiste (POSL) a participé au gouvernement, avec des alternances, depuis 1937. Il s'agit donc d'un parti dont l'histoire montre l'aptitude aux compromis de coalition, même si la marge de manœuvre de sa direction est étroite par rapport à sa base naturelle, le mouvement ouvrier organisé et en particulier le puissant syndicat CGT.

De 1964 à 1968, le POSL forma avec le PCS une « grande coalition » et semblait se transformer en parti de rassemblement à l'image du SPD allemand. Cette stratégie permit au POSL d'étendre son influence dans le Nord, l'Est et le Centre. A l'époque, certains observateurs politiques estimaient que le Luxembourg s'acheminait vers un système bipartite. Le PCS et le POSL détenaient en effet en 1964 respectivement 22 et 21 sièges à la Chambre des Députés, contre 6 au PD et 5 au parti communiste.

Les élections de 1968 se traduisirent pour le POSL par la perte de 3 sièges et par un reflux sensible en suffrages, dont le parti communiste profita dans le Sud et le parti démocratique dans le Centre. Ces pertes et le report de voix auquel elles donnèrent lieu, différant d'une

(5) Pour les résultats électoraux consulter « Les élections législatives de 1945 à 1974 », *Bulletin du STATEC*, n° 7-8, 1974.

circonscription à l'autre, indiquaient que l'image du parti n'était pas la même dans le Centre et dans le Sud. Les pertes dans la circonscription du Centre étaient une expression de la défiance d'un électeur modéré à l'égard de l'aile syndicale du parti alors que dans le Sud, le POSL fut désavoué par une frange d'électeurs qui lui faisaient grief d'avoir trahi les intérêts de la classe ouvrière. Cette situation diamétralement opposée caractérise jusqu'à aujourd'hui le dilemme électoral du POSL.

La défaite de 1968 du parti, somme toute limitée, exacerba en son sein les contradictions sociologiques et idéologiques, ainsi que les rivalités personnelles.

La question de coalitions avec les communistes au niveau communal fut le détonateur de la scission qui se produisit en 1971. Six députés et un tiers environ des membres quittèrent le POSL pour constituer le parti social-démocrate (PSD). La scission affecta principalement les circonscriptions du Nord, de l'Est et du Sud. La situation prédominante du POSL au Sud, véritable bastion de ce parti, n'était cependant pas durablement ébranlée, les élections de 1974 allaient le prouver (le POSL réalisait pratiquement le même score — 35 % — qu'en 1968, alors que dans les autres circonscriptions les résultats de 1974, nettement derrière ceux de 1968, montraient les dégâts causés par la scission. Ceci est particulièrement visible dans la circonscription du Nord où les résultats de 1974 du POSL sont en retrait de 12,5 % par rapport à ceux de 1968. Ce reflux correspond certainement dans une large mesure aux 12,8 % de suffrages que le PSD parvenait à remporter dans la même circonscription).

L'événement qui profita sans doute le plus au POSL en lui redonnant son image de marque fut la grande manifestation syndicale du 9 octobre 1973. Dénoncée par le gouvernement PCS-PD comme atteinte à l'ordre et à la paix sociale, elle fit une profonde impression sur les milieux économiques dirigeants et détermina leur manière d'envisager la meilleure coalition gouvernementale pour la prochaine législature.

Le parti communiste (PCL) a mené la campagne de 1974 sur le thème de l'union de la gauche. Les communistes luxembourgeois avaient obtenu 6 sièges sur 56 en 1968, élections marquées par une progression générale mais particulièrement accentuée dans le Sud : 22 %, ce qui correspondait à une progression de l'ordre de 5 % par rapport à 1964.

Les bastions du PCL se situent dans le Sud industriel du pays et la concurrence avec le POSL y est serrée. Depuis 1967, date de l'intégration du syndicat communiste (FLA) dans le « Letzeburger Arbechterverband » (LAV) d'inspiration socialiste, la coexistence entre socialistes et communistes dans la circonscription vitale du Sud a débouché sur une collaboration concrète. Le bourgmestre de la deuxième ville du pays, Esch-sur-Alzette,

est un communiste (A. Useldinger) et la coalition majoritaire y est constituée depuis 1969 par le POSL et le PCL (lors des élections communales d'octobre 1975, les communistes y ont obtenu 27 % des suffrages, les socialistes 29 %).

Le PCL, parti de classe par excellence, a présenté le plus grand nombre d'ouvriers sur ses listes (31).

Par rapport aux élections de 1968, le PCL a accusé en 1974 une perte sensible dans toutes les circonscriptions (— 6,2 % dans le Sud).

Au-delà de la sociologie électorale.

L'étude des petits pays intéresse de plus en plus la science politique (6). Sans doute, cet intérêt est-il motivé par le souci fort honorable de raffiner les analyses et de rendre ainsi plus pertinente la théorie politique.

Si l'étude des petits pays aboutissait effectivement sur ce résultat, elle aurait plus que justifié son objet et son propos. Avant qu'on en arrive là, un patient travail de déblayage sera nécessaire. La trop grande familiarité avec l'objet sous étude ne sera pas un des moindres obstacles. L'étude du CRISP, limitée dans son ambition, il est vrai, est cependant exemplaire en ce qu'elle ne s'est pas arrêtée à la surface, à l'apparence du comportement électoral luxembourgeois. Elle a minutieusement dévoilé les mécanismes institutionnels et psychologiques qui seuls peuvent rendre intelligibles les comportements électoraux. Même si elle a dû procéder le plus souvent par « under-statement », par allusion implicite (par tact et respect envers ses commettants), la direction et les chemins que l'interprétation scientifique ou politique devra prendre sont clairement indiqués.

Il y a donc du pain sur la planche pour les futurs chercheurs s'occupant des réalités sociales et politiques luxembourgeoises. Leur tâche est grandement facilitée par l'incomparable instrument de travail que Jules Gérard-Libous et son équipe ont réalisé.

Summary : The Grand-Duchy of Luxembourg.

The Grand-Duchy of Luxembourg remains largely unexplored as far as social science is concerned. An excellent study in electoral sociology by Jules Gérard-Libois gives interesting insights and points out rather con-

(6) Voir par exemple R.A. DAHL and E.R. TUFTE, *Size and Democracy*, Stanford University Press, 1974 ; M. HIRSCH, « La situation internationale des petits Etats », *Revue Française de Science Politique*, 5/1974 ; du même, « Die Logik der Integration », *Europa-Archiv*, 13/1974 ; du même, « Influence without power », *The World Today*, 3/1976.

vincingly that Luxembourg is endowed with a political system that has a marked degree of specificity, be it from the point of view of the electoral system, electoral habits or the social structure in general. It shows in particular that owing to the rather peculiar electoral system (ordinal proportional representation system allowing panachage), a large party diversity and a dynamic regionalism is fostered.

Consequently, the systematic study of small political entities such as Luxembourg enables a considerable and genuine refinement of political analysis.

